

Adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE®, une marque de Henkel Corporation

Révision : 2022-11-14 Remplace toutes les versions précédentes.

Les remarques d'édition pour le rédacteur de spécifications et les informations complémentaires sont masquées par défaut. Pour afficher le texte masqué, consultez les méthodes ci-dessous.

1. Méthode 1 : Activer le bouton « Afficher/masquer ¶ » pour faire apparaître les marques de mise en forme. Le raccourci par défaut pour ce paramètre est ctrl+\* (ctrl+shift+8).
2. Fichier > Options > Affichage > Cocher la case « Texte masqué ».

Remarque pour le rédacteur de spécifications : La spécification-type a été élaborée en utilisant le format de référence MASTERFORMAT® du CSI® (Construction Specification Institute, institut des spécifications de la construction), édition 2018.

Le but de cette spécification-type est d'aider le rédacteur de spécifications à décrire correctement les produits d'adhésifs de construction, leurs caractéristiques et leurs exécutions. Pour répondre aux besoins de projets particuliers, le rédacteur de spécifications doit modifier les spécifications-types. Les champs de texte modifiables sont surlignés en orange pour plus de visibilité. Communiquez avec un spécialiste des produits LEPAGE® de Henkel afin d'obtenir de l'aide pour sélectionner les produits appropriés.

Ce guide est fourni pour un adhésif de construction monocomposant à base de polyuréthane, de haute performance et polymérisant dans des environnements humides, l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE®. Il est conforme aux normes en matière de COV et ne contient ni eau ni solvants chlorés. L'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® offre une adhérence supérieure à la plupart des matériaux de construction les plus courants. Compte tenu de la force d'adhérence de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE®, il fournit deux fois la surface de couverture des adhésifs conventionnels. Il faut donc une quantité moindre d'adhésif pour mener à bien les projets. L'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® peut être utilisé pour des projets à l'intérieur et à l'extérieur, et il offre une résistance trois fois plus forte que celles des adhésifs de construction à base de solvants traditionnels pendant les premières 24 heures de la phase de polymérisation. Il est étanche, il peut être peint et il sèche même à de basses températures. Il est idéal pour les installations de sous-plancher.

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ** : Les spécifications-types de Henkel Corporation ont été rédigées pour servir d'outil de consultation au rédacteur de spécifications qualifié et au professionnel de la conception. L'utilisation de cette spécification-type nécessite le seul jugement professionnel et l'expertise du rédacteur de spécifications qualifié et du professionnel de la conception pour adapter les informations aux besoins particuliers du maître de l'ouvrage et du projet, les coordonner avec les processus inscrits dans les documents de construction et respecter l'ensemble des dispositions des codes de construction, des règlements et des lois applicables. HENKEL DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, NOTAMMENT LES GARANTIES LIÉES AUX QUALITÉS MARCHANDES OU À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER DE CE PRODUIT POUR LE PROJET.

Adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE®

## SECTION 06 05 23 : Dispositifs de fixation pour bois, plastiques et composites

### PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

**1.01 RÉSUMÉ** (Remarque pour le rédacteur de spécifications : modifiez la section [A. Cette section inclut ce qui suit] pour répondre aux exigences et aux caractéristiques des applications et des conditions particulières du projet.)

A. Cette section inclut ce qui suit :

1. Adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® : Application d'un adhésif à base de polyuréthane en vue de lier/fixer un matériau à un autre pour des applications de construction.

B. **SECTIONS CONNEXES** : (Remarque pour le rédacteur de spécifications : modifiez la section [B. SECTIONS CONNEXES] pour répondre aux caractéristiques des applications et des conditions particulières du projet. Précisez le numéro des sections conformément au format de référence MASTERFORMAT du CSI et le titre des sections référencées. Supprimez toutes les sections qui ne s'appliquent pas.)

|             |                                |             |           |
|-------------|--------------------------------|-------------|-----------|
| 1. 01 00 00 | Conditions générales           | 2. 03 00 00 | Béton     |
| 3. 04 00 00 | Maçonnerie                     |             |           |
| 4. 05 00 00 | Métaux                         |             |           |
| 5. 06 00 00 | Bois, plastiques et composites | 6. 09 00 00 | Finitions |
| 7. 10 00 00 | Spécialités                    |             |           |
| 8. 13 00 00 | Construction spéciale          |             |           |

#### C. Applications recommandées :

1. L'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® adhère à la plupart des matériaux de construction les plus courants, tels que :
  - a. bois :
    - i) contreplaqué, OSB, MDF, bois traité, revêtement de sol en bois
  - b. béton
  - c. maçonnerie d. brique
  - e. pierre :
    - i) granite, marbre, ardoise
  - f. produits à base de ciment g. panneaux en fibres de ciment
  - h. céramique
  - i. panneaux de mousse isolante, y compris :
    - i) EPS (mousse de polystyrène expansé) ii) XPS (mousse de polystyrène extrudé) iii) mousse polyiso(uréthane)
  - iv) tapis j. métaux :
    - i) acier inoxydable
    - ii) métal galvanisé iii) plomb
  - k. fibre de verre rigide l. cloison sèche
  - m. garnitures et moulures en vinyle cellulaire et rigide ou en PVC et garnitures en polyash.
2. Consulter les fiches techniques (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE®, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>, pour une liste des substrats recommandés.
  - a. Communiquer avec le fabricant pour toutes autres questions ou préoccupations concernant l'adéquation des substrats.

#### D. Limitations :

1. Limites d'application de l'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® :
  - a. Applications maritimes.
  - b. Applications immergées sous l'eau.
  - c. Enceintes de baignoire et autres produits composés de feuilles de plastiques solides fabriqués à partir de polystyrène rigide. d. Polyéthylène, polypropylène, polytétrafluoroéthylène (PTFE) et vinyle flexible (FPVC).
  - e. Pellicules films en polyéthylène (PE) qui recouvrent certains panneaux de mousse isolante XPS ou EPS.
  - d. Surfaces enduites de bitume.
  - g. Certaines pierres naturelles\*, telles que le calcaire, le travertin et le grès, sur lesquelles l'adhésif pourrait avoir des difficultés à adhérer.
  - h. Certains matériaux, tels que les caoutchoucs et les plastiques, sur lesquels l'adhésif pourrait avoir des difficultés à adhérer. Effectuer des essais avant l'utilisation.
  - i. Planches de terrasse en composite et matériaux en bois d'ipé.
  - j. Produits en feuille de plastique souple.
  - k. Zones exposées à de sources de forte chaleur, comme le contour des ouvertures de cheminée ou pour les constructions de foyers.
  - l. Le bois traité doit être bien séché pendant au minimum 6 mois, dans des conditions d'exposition aux intempéries.

2. Consulter les fiches techniques (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE®, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>, pour une liste des substrats et des limitations environnementales.
  - a. Communiquer avec le fabricant pour toutes autres questions ou préoccupations concernant les substrats et les limitations environnementales.

## 1.02 RÉFÉRENCES

### A. Normes ASTM International (ASTM)

1. ASTM D3498 : Standard Specification for Adhesives for Field-Gluing Wood Structural Panels (Plywood or Oriented Strand Board) to Wood Based Floor System Framing (spécification standard pour les adhésifs conçus pour coller sur le terrain des panneaux structurels en bois (panneaux en contreplaqué ou à copeaux orientés) sur des ossatures de système de plancher à base de bois)
2. ASTM C557 : Standard Specification for Adhesives for Fastening Gypsum Wallboard to Wood Framing (spécification standard pour les adhésifs conçus pour fixer des panneaux muraux de gypse sur des ossatures/charpentes en bois)

### B. Normes APA : The Engineered Wood Association

1. AFG-01 : Adhesives for Field-Gluing Plywood to Wood Framing (adhésifs pour coller sur le terrain du contreplaqué sur des ossatures en bois)

### C. Normes de l'organisme Underwriter Laboratories Inc. (UL)

1. Certifié UL GREENGUARD® standard, conforme à la norme Gold Standard UL 2818 – 2013 pour les émissions chimiques des matériaux de construction, de finition et d'ameublement.
2. Certifié UL GREENGUARD® GOLD, conforme à la norme Gold Standard UL 2818 – 2013 pour les émissions chimiques des matériaux de construction, de finition et d'ameublement.

### D. California Air Resources Board (CARB, agence pour la qualité de l'air de la Californie)

### E. South Coast Air Quality Management District (SCAQMD, agence pour la gestion de la qualité de l'air de la Côte sud)

## 1.03 SOUMISSIONS

### A. Se rapporter à la section 01 33 00 : procédures de soumission (**Remarque pour le rédacteur de spécifications : supprimez toutes celles qui ne s'appliquent pas ou qui n'ont pas été soumises.**)

1. 01 33 13 : Certificats
2. 01 33 16 : Données sur la conception
3. 01 33 19 : Rapport sur les essais sur le terrain
4. 01 33 23 : Dessins d'atelier, données sur les produits et échantillons
5. 01 33 26 : Rapport sur le contrôle de la qualité de l'approvisionnement
6. 01 33 29 : Rapport sur la conception durable

### B. Données techniques du produit : Soumettre la documentation technique du fabricant la plus récente pour chaque type de produit utilisé, y compris ce qui suit, mais sans s'y limiter :

1. Instructions et recommandations en matière de préparation.
2. Exigences et recommandations en matière de stockage et de manipulation.
3. Méthodes d'installation.

### C. Échantillons : tous les produits spécifiés. Vérifier les critères de performance et la procédure d'installation.

#### D. Soumissions en matière d'assurance de la qualité

1. Instructions du fabricant : fournir les directives d'installation écrites du fabricant.

### 1.04 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

#### A. Qualifications de l'installateur :

1. L'installateur doit respecter les dispositions relatives à l'assurance de la qualité stipulées dans les normes ASTM D3498 et ASTM C557 pour l'application des adhésifs de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE®.
2. L'installation doit être accomplie en conformité avec les directives et les recommandations du fabricant en matière d'installation. L'installateur doit se rapporter aux instructions de préparation et aux fiches techniques (FT) des produits individuels approuvées par le fabricant pour les conditions environnementales d'installation requises et la préparation des surfaces et des substrats, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.
3. L'installateur doit avoir un historique attesté d'installation des produits en question et de réalisation de projets réussies.

#### B. Maquette de pré-construction : (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Des maquettes sont recommandées pour tous les projets utilisant l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE®. Les exigences en matière de maquettes peuvent être indiquées dans la section des spécifications pour les résultats des travaux sur le bois, les plastiques et les matériaux composites. Incluez les adhésifs PL® PREMIUM® de LEPAGE® dans le cadre des exigences liées à la maquette requise.)

1. Concevoir une maquette avant l'installation en utilisant l'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE®, y compris la préparation des surfaces conformément aux instructions du fabricant de l'adhésif. Obtenir l'approbation de l'architecte, de l'ingénieur, du consultant ou du maître de l'ouvrage pour le niveau de résistance, l'apparence et la norme de qualité de la fixation/liaison des matériaux.
  - a. Taille de la maquette : insérer les dimensions de la maquette.
  - b. Substrats de la maquette : insérer les substrats des surfaces verticales, comme convenu avant l'installation de la maquette.
  - c. Conserver la maquette pendant la construction pour les normes de qualité des travaux.
  - d. Intégrer la maquette dans la construction finale après avoir obtenu l'approbation écrite de l'architecte, de l'ingénieur, du consultant ou du maître de l'ouvrage.

### 1.05 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANIPULATION

#### A. Livrer, stocker, manipuler et protéger tous les produits conformément aux exigences concernant les produits, stipulées dans la section 01 60 00. (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Passez en revue les sections suivantes. Supprimez toutes celles qui ne s'appliquent pas.)

1. 01 61 00 : Exigences générales concernant les produits
2. 01 64 00 : Produits fournis par le maître d'ouvrage.
3. 01 65 00 : Exigences concernant la livraison des produits
4. 01 66 00 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des produits
  - a. 01 66 13 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des matières dangereuses
  - b. 01 66 16 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des matières toxiques

#### B. Stocker les produits PL® PREMIUM® de LEPAGE® conformément aux recommandations du fabricant. Consulter la fiche technique (FT) du fabricant, accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.

1. Le gel n'endommage pas le produit.

2. Stocker le produit dans des conditions de stockage standard, définies comme suit :  
72 °F  $\pm$  4 °F (22 °C  $\pm$  2 °C) et <50 % d'humidité relative.
  3. Après l'application, sceller hermétiquement la buse de la cartouche avec le film de protection en aluminium. Enrouler le film étroitement autour de la buse et le fixer avec du ruban adhésif.
    - a. L'application d'une gelée de pétrole autour de l'ouverture avant de la sceller avec le film en aluminium peut aider à créer une pellicule de protection plus hermétique.
  4. Le produit durcit s'il est exposé à l'humidité. Ne pas l'exposer à une humidité excessive.
- C. Utiliser une installation agréée d'élimination des déchets dangereux.
- D. Respecter les instructions de commande du fabricant et les délais de livraison requis pour éviter des retards dans le projet de construction.
- E. Livrer tous les matériaux et composants PL® PREMIUM® de LEPAGE® dans les contenants d'origine du fabricant, non ouverts et non endommagés, dotés d'étiquettes d'identification intactes.

## 1.06 CONDITIONS DU PROJET

- A. Exigences environnementales :
1. Vérifier la température ambiante et celles des substrats sur le site du projet, avant, pendant et après l'application, pour confirmer la conformité avec les recommandations du fabricant.
    - a. Conditions météorologiques :
      - i) Appliquer en conformité avec les instructions du fabricant. Consulter les fiches techniques (FT) des produits accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.
      - ii) Conformité : Suivre les recommandations particulières du fabricant en matière environnementale, de santé et de sécurité, comme stipulées dans les directives, les fiches et les bulletins techniques les plus récents. Manipuler tous les solvants conformément aux exigences de l'EPA, de l'OSHA et en matière de COV concernant les normes de santé et de sécurité.

## 1.07 GARANTIE

- A. Garantie limitée de LEPAGE® :
1. Les produits LEPAGE® sont garantis par Henkel Corporation comme étant exempt de défauts matériels lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions. La seule obligation de Henkel sera, à sa discrétion, de remplacer ou de rembourser le prix d'achat du produit prouvé défectueux. Henkel n'offre aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris les garanties de COMMERCIALISATION et d'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER et ne sera pas responsable des dommages indirects ou accessoires. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, qui varient d'une province à l'autre.
    - a. Pour obtenir de l'aide concernant la garantie, communiquer avec Henkel au 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, heure HE.

**PARTIE 2 PRODUITS** (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Les renseignements sur les produits sont des informations propriétaires des adhésifs PL® PREMIUM® de LEPAGE®. Si des produits supplémentaires sont requis pour un processus d'approvisionnement concurrentiel, communiquez avec Henkel Corporation pour obtenir de l'aide en appelant au 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, HE.)

## 2.01 FABRICANTS

### A. Fabricant approuvé :

#### 1. Henkel Corporation :

a. Adresse : 26235 First Street, Westlake, OH 44145, États-Unis b. Téléphone : 1 866 591-2178

c. Adresse du site Web : <http://www.lepage.ca/>

## 2.02 MATÉRIAUX

### A. Propriétés physiques à l'état humide :

- |                                                                                                 |                                                     |                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 1. Cartouche spécifiée :                                                                        | Tube souple sur support carton                      | a. Taille de la cartouche :             |
|                                                                                                 |                                                     | 118 ml (4 oz)                           |
| b. N° d'article :                                                                               |                                                     | 1584230                                 |
| 2. Couleur :                                                                                    | Havane                                              |                                         |
| 3. Apparence :                                                                                  | Pâte épaisse                                        |                                         |
| 4. Composition :                                                                                | polyuréthane (exempte de formaldéhyde et d'amiante) |                                         |
| 5. Viscosité :                                                                                  | 555 000 cps                                         |                                         |
| 6. Teneur en COV : (CARB)                                                                       | <3 % en poids                                       | (Supprimez le point 6 si le produit est |
| utilisé au CA) a. (SCAQMD)                                                                      | 76 g/L                                              |                                         |
| 7. Teneur en COV : (CARB)                                                                       | <2,3 % en poids                                     | (Supprimez le point 7 si le produit est |
| utilisé à l'extérieur du CA) a. (SCAQMD)                                                        | 65 g/L                                              |                                         |
| b. POUR LA CALIFORNIE UNIQUEMENT                                                                |                                                     |                                         |
| 8. Durée de conservation :                                                                      | 12 mois à compter de la date de fabrication (non    |                                         |
| ouvert) 9. Explication du code de lot :                                                         | HE9038R302                                          |                                         |
| a. 9 = Dernier chiffre de l'année de fabrication                                                |                                                     |                                         |
| b. 038 = Jour de fabrication sur la base de 365 jours par an c. Exemple : 9038 = 7 février 2019 |                                                     |                                         |

### B. Propriétés des applications :

1. Température d'application de l'adhésif pour un rendement optimal :
  - a. supérieure à : 41 °F (5 °C)
  - b. inférieure à : 95 °F (35 °C)
    - i) La durée varie en fonction de la température, de l'humidité, de la porosité du substrat et de la quantité d'adhésif utilisée.
    - ii) Le temps de polymérisation augmente considérablement à basse température et/ou dans des conditions environnementales humides.
2. Application de l'adhésif par temps froid :
  - a. Température ambiante : 19 °F (-7 °C) minimum.A.
  - b. Température de l'adhésif : > 45 °F (7 °C) pendant toute la durée de l'application.B.
    - i) Toutes les surfaces à lier doivent être exemptes de neige, de glace et de gel avant d'utiliser l'adhésif.
    - ii) Des temps froids prolongeront le temps de polymérisation.

3. Odeur : Aromatique, minime
4. Temps ouvert : 15 à 20 minutes
5. Temps de repositionnement : 30 à 45 minutes
6. Temps de serrage : 24 heures
7. Temps de polymérisation : de 24 à 48 heures à 78 °F (25 °C) avec une humidité relative de 50 %.
- a. La durée varie en fonction de la température, de l'humidité, de la porosité du substrat et de la quantité d'adhésif utilisée.
  - b. Le temps de polymérisation augmente considérablement à basse température et/ou dans des conditions environnementales humides.
8. Nettoyage : Nettoyer les résidus d'adhésif non polymérisé avec des essences minérales. Gratter l'adhésif durci à l'aide d'un outil tranchant.

C. Propriétés de rendement à l'état sec :

- 1. Couleur : Havane
  - 2. Consistance une fois sec : Ininflammable, solide caoutchouteux
  - 3. Température de service : de -40 °F (-40 °C) à 160 °F (71 °C)
  - 4. Résistance à l'eau : Oui
5. Résistance au cisaillement par compression, selon la norme ASTM D3498 :
- a. Bois d'œuvre sec 638 psi (4,4 N/mm<sup>2</sup>)
  - b. Bois d'œuvre humide 404 psi (2,8 N/mm<sup>2</sup>)
  - c. Bois d'œuvre gelé 773 psi (5,3 N/mm<sup>2</sup>)
  - d. Capacité de bouche-pores 468 psi (3,2 N/mm<sup>2</sup>)
  - e. Résistance à l'humidité 585 psi (4 N/mm<sup>2</sup>) aucune délamination
6. Résistance au cisaillement par compression sur divers substrats :
- a. OSB au PVC cellulaire expansé (après 24 h de polymérisation)
    - i) Défaillance du bois à 263 psi (1,8 N/mm<sup>2</sup>)
  - b. Moulure de garniture en PVC au pin (après 24 h de polymérisation) :
    - i) 305 psi (2, 1 N/mm<sup>2</sup>)
  - c. Fibrociment au contreplaqué en sapin de Douglas (après 7 jours de polymérisation) :
    - i) défaillance du substrat à 305 psi (2, 1 N/mm<sup>2</sup>)
  - d. Fibrociment au contreplaqué en sapin de Douglas (après 14 jours de polymérisation, suivis par une immersion dans l'eau) :
    - i) défaillance du bois à 377 psi (2,6 N/mm<sup>2</sup>)
7. Développement de la force d'adhérence\* à 73 °F (23 °C): Sapin de Douglas au contreplaqué en sapin de Douglas
- a. après 6 heures de polymérisation : 208 psi (1,4 N/mm<sup>2</sup>)
  - b. après 8 heures de polymérisation : 279 psi (1,9 N/mm<sup>2</sup>)
  - c. après 16 heures de polymérisation : 450 psi (3,1 N/mm<sup>2</sup>)
  - d. après 24 heures de polymérisation : 542 psi (3,6 N/mm<sup>2</sup>)
8. Liaison à la pierre : Résistance au cisaillement par compression :
- a. Granite (non poli) au contreplaqué en sapin de Douglas (après 7 jours de polymérisation) :
    - i) 467 psi (3,2 N/mm<sup>2</sup>)
  - b. Marbre (non poli) au contreplaqué en sapin de Douglas (après 7 jours de polymérisation) :
    - i) 542 psi (3, 7 N/mm<sup>2</sup>)
  - c. Granite au granite (non poli), après 7 jours de polymérisation suivis par une immersion de 24 heures dans l'eau :
    - i) 371 psi (2,6 N/mm<sup>2</sup>)
  - d. Granite au granite (non poli), après 7 jours de polymérisation suivis par une immersion de 24 heures dans l'eau :
    - i) 305 psi (2, 1 N/mm<sup>2</sup>)

9. Résistance au cisaillement par traction (résistance au cisaillement en traction) : a. contreplaqué en sapin de Douglas à l'acier inoxydable :  
 i) défaillance du bois à 590 psi (4,1 N/mm<sup>2</sup>)  
 b. Contreplaqué en sapin de Douglas à acier galvanisé chaud : i) défaillance du bois à 512 psi (3,5 N/mm<sup>2</sup>)
10. Résistance au cisaillement par compression. Norme AFG-01 de l'APA : (Zone de liaison = 1,5 en 2)

a. Tableau 10a :

|                                | Douglas au contreplaqué en sapin de Douglas | Pin à longues feuilles au sapin de Douglas |
|--------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Liaison au bois d'œuvre sec    | 890 lb                                      | Aucune donnée                              |
| Liaison au bois d'œuvre humide | 785 lb                                      | 593 lb                                     |
| Liaison au bois d'œuvre gelé   | 837 lb                                      | 762 lb                                     |
| Résistance à l'humidité        | 911 lb                                      | Aucune donnée                              |
|                                | Réussi                                      | Réussi                                     |

## 2.03 ACCESSOIRES :

### A. Généralités :

- Vérifier la compatibilité de tout produit qui entre en contact physique ou qui est utilisé en combinaison avec l'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE®.

### B. Équipements de protection requis : 1. Protection des yeux

a. Éviter tout contact avec les yeux. 2. Gants

a. Éviter tout contact avec la peau. 3. Vêtements de travail adaptés

### 4. Protection appropriée des voies respiratoires

a. Éviter l'inhalation des vapeurs. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges et des nausées.

b. Ouvrir les fenêtres et les portes pour assurer une ventilation transversale pendant l'application et jusqu'à la disparition de toutes les odeurs.

### c. Outils et équipements spécifiques pour l'application des produits 1. Flacon pulvérisateur contenant de l'eau

a. Pour humidifier le produit par pulvérisation d'une brume

## PARTIE 3 EXÉCUTION

### 3.01 EXAMEN

- A. Vérifier la conformité des conditions des substrats et des surfaces avec les niveaux de tolérance recommandés par le fabricant de l'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® avant l'installation.
1. Consulter la section 1.01, paragraphes B et C, pour vérifier les substrats appropriés et les limitations des produits.
    - a. Se rapporter aux fiches techniques (FT) des produits, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.
    - b. Communiquer avec le fabricant pour toutes questions ou préoccupations concernant l'adéquation des substrats et les limitations des produits.
- B. PASSER EN REVUE TOUTES LES MESURES DE SÉCURITÉ AVANT DE MANIPULER CE PRODUIT :
1. Consulter la fiche technique (FT) de l'adhésif de construction PL® PREMIUM® de LEPAGE® accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>. Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) pour de plus amples renseignements.
  2. ATTENTION :
    - a. NOCIF EN CAS D'INHALATION.
    - b. IRRITANT POUR LES YEUX, LA PEAU ET LES VOIES RESPIRATOIRES.
    - c. PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES.
  3. ATTENTION :
    - a. Le produit contient des distillats de pétrole et des diisocyanates de diphénylméthylène (MDI). b. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou pulmonaires, ou qui ont déjà une réaction aux Isocyanates, ne doivent pas utiliser ce produit. c. Éviter l'inhalation des vapeurs.
      - i) Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges et des nausées.
      - ii) Ouvrir les fenêtres et les portes pour assurer une ventilation transversale pendant l'application et jusqu'à ce que toutes les odeurs aient disparu.
    - d. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
      - i) Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation cutanée ou respiratoire. Les effets peuvent être permanents.
      - ii) Le port de gants est recommandé.
  4. PREMIERS SOINS :
    - a. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissement.
      - i) En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes et appeler un médecin.
      - ii) En cas de contact avec la peau, laver soigneusement à l'eau et au savon.
      - iii) En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si des symptômes apparaissent ou persistent, consulter immédiatement un médecin.
  5. UNE MAUVAISE UTILISATION EN INHALANT DÉLIBÉRÉMENT LE CONTENU PEUT ÊTRE NUISIBLE OU MORTELLE.
  6. NE PAS AVALER.
  7. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
- C. MÉTHODE RECOMMANDÉE POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ : 1. Utiliser une installation agréée d'élimination des déchets dangereux.

### 3.02 PRÉPARATION

- A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur l'installation des produits. La fiche technique (FT) est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>
- B. Préparation générale :
1. Lire toutes les instructions du mode d'emploi contenu dans l'emballage de l'unité de distribution avant utilisation.
  2. L'adhésif doit être à une température supérieure à 41 °F (5 °C) pour assurer une bonne adhérence.
  3. L'adhésif doit être à une température égale ou supérieure à 59 °F (15 °C) pour faciliter l'application.
  4. Couper l'embout à un angle de 45° jusqu'à la taille de l'ouverture requise, généralement 1/4 po ou plus.
  5. Perforer le film de protection de la cartouche.
    - a. Le film de protection en aluminium doit être complètement ouvert en utilisant un outil d'une taille comparable à celle de l'ouverture. Faire très attention à ne pas laisser l'adhésif PL Premium durcir sur une surface finie.
- C. Préparation des surfaces :
1. Les surfaces doivent être propres et exemptes de gel, d'eau stagnante, de graisse, de poussière et d'autres contaminants.
  2. Préparer et ajuster préalablement tous les matériaux et protéger les surfaces finies.
- D. Utilisation par temps froid :
1. Toutes les surfaces à lier doivent être exemptes de neige, de glace et de gel avant d'utiliser l'adhésif.
  2. Les applications par temps froid sont possibles jusqu'à une température ambiante de 19 °F (-7 °C).
  3. L'adhésif doit être maintenu à une température supérieure à 45 °F (7 °C) pendant l'application.
- Les conditions climatiques froides peuvent prolonger le temps de polymérisation.

### 3.03 INSTALLATION (Remarque pour le rédacteur de spécifications : passez attentivement en revue les instructions suivantes et supprimez celles qui ne sont pas pertinentes.)

- A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur l'installation des produits. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>
- B. Application générale :
1. Appliquer l'adhésif sur l'une des surfaces des matériaux à lier.
  2. Presser fermement les surfaces l'une contre l'autre au cours des 15 à 20 minutes suivant l'application.
  3. La position des matériaux peut être ajustée dans les 30 à 45 minutes après l'application de l'adhésif.
  4. Dans le cas de liaisons de deux surfaces non-poreuses (comme la mousse, le métal ou la fibre de verre rigide) ou dans des conditions très sèches (moins de 30 % d'humidité relative), ajouter de l'eau en la pulvérisant légèrement ou de façon atomisée sur l'adhésif extrudé à l'aide d'un vaporisateur pour plantes.
    - a. Suivre la même procédure pour la liaison de feuilles de plastique de grande taille.
    - b. Le temps de repositionnement sera réduit à moins de 15 minutes.
  5. Utiliser un dispositif de soutien mécanique pendant 24 heures durant la polymérisation de l'adhésif.
  6. Le temps de polymérisation varie en fonction de la température, de l'humidité, de la porosité du substrat et de la quantité d'adhésif utilisée.
    - a. Les basses températures et l'humidité prolongeront le temps de polymérisation.

7. Pour les liaisons de mousses isolantes EPS et XPS, éviter l'activation du processus de polymérisation à des températures supérieures à 90 °F (32 °C) ou si la température des surfaces est supérieure à 32 °C (90 °F), cela pouvant entraîner la cavitation de la mousse.
8. Les utilisateurs sont responsables de déterminer l'adéquation et l'acceptabilité des résultats pour le projet prévu.
9. Effectuer des essais avant l'utilisation.

C. Installation de sous-planchers

1. Appliquer un cordon continu d'adhésif (d'au minimum 1/4 po, mais pas plus large que 3/8 po) sur les solives et les membres de l'ossature, ou en suivant un motif de serpent
2. pour des zones larges, et un cordon d'adhésif continu ou espacé (d'au minimum 1/8 po d'épaisseur) dans les rainures des panneaux de bois bouveté.
3. Appliquer suffisamment d'adhésif pour installer UNIQUEMENT un ou deux panneaux à la fois, en fonction des conditions existantes.
4. Chaque panneau doit être mis en place et fixé dans les 15 minutes suivant l'application de l'adhésif pour assurer un lien maximal avant de passer au panneau suivant.
5. Consulter le guide sur les systèmes de plancher collé de l'APA afin d'obtenir des renseignements détaillés sur les temps de collage et de fixation pour le type de plancher à installer.

### 3.04 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR CHANTIER

- A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur l'installation des produits. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>
- B. Demander au représentant désigné du fabricant pour obtenir des observations périodiques de l'application du produit d'étanchéité élastomère pour joints.
- C. Des essais de l'adéquation sur le terrain sont recommandés pour évaluer l'adhérence sur des substrats non vérifiés ou non approuvés. Communiquer avec le représentant désigné du fabricant pour obtenir une consultation.

### 3.05 NETTOYAGE ET PROTECTION

- A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur l'installation des produits. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>
- B. Méthode recommandée pour l'élimination du produit non utilisé :
  1. Utiliser une installation agréée d'élimination des déchets dangereux.
- C. Nettoyage
  1. Nettoyer les outils et enlever immédiatement les résidus d'adhésif avec des essences minérales.
  2. Une fois durci, l'adhésif PL® PREMIUM® de LEPAGE® peut être enlevé mécaniquement.
  3. Les solvants ont peu ou pas d'effet sur le scellant durci.

FIN DE LA SECTION